

BONNES PRATIQUES pour  de

Nature en ville

La nature en ville, c'est aussi chez vous !
Suivez le guide et ses inspirations
pour votre balcon ou votre jardin !



Le guide

L'idée de ce guide a émergé des concertations menées dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Evry-Courcouronnes portant notamment sur la part et la qualité des espaces verts sur la commune.

Conçu comme un outil pédagogique explicitant certains dispositifs du PLU, ce guide des bonnes pratiques pour plus de nature en ville s'adresse à **l'ensemble des habitants** d'Evry-Courcouronnes pour améliorer la qualité écologique de leur cadre de vie.

La nature en ville à Evry-Courcouronnes ce sont...

Des parcs et jardins, accessibles au public

- parc de Coquibus (20 ha);
- parc du Lac (20 ha);
- voie verte de la promenade des Aqueducs (5km aménagés en 2019);
- parc du Rondeau (10 ha);
- parc Henri Fabre (15 ha);
- bois de la Garenne (15 ha);
- parc des Loges (15 ha);
- parc des Tourelles (11 ha);
- parc Bataille (8 ha);
- parc Pompidou (1,5 ha)

Des espaces naturels de bords de Seine dont le parc des bords de Seine !

Près de 280 espèces végétales

Dont 3 espèces protégées en France ou en Ile-de-France comme le Buis ou l'If à baies

Autant d'espèces animales dont 90 sont protégées

Comme la Buse variable, le Grand Rhinolophe (chauve-souris), l'Agrion joli (insecte) ou le Crapaud commun

23,6% de surfaces végétalisées

Soit 48m² d'espace verts par habitant

C'est aussi tous les espaces verts privés, complémentaires !

Jardins privés des pavillons, espaces verts des grands ensembles, jardins partagés...



Conçu dans un esprit de transversalité, associant l'expertise de professionnels de l'urbanisme, des espaces verts, de la transition écologique et de la démocratie participative, ce **guide a été pensé comme un outil permettant :**

- De **répondre aux éventuelles idées reçues,**
- De **vous informer sur les « bonnes pratiques » opérées par la Ville,** afin de vous inspirer, et de vous inviter à poser un autre regard sur la nature qui vous entoure et la manière dont il est possible de la préserver, la valoriser et la développer
- De **partager des conseils et des bonnes pratiques à appliquer chez vous, dans vos extérieurs, pour favoriser** la biodiversité



Au programme de ce guide :

04

Pour un urbanisme favorable à la santé

06

**Cultivons nos jardins !
Focus sur la trame verte**

15

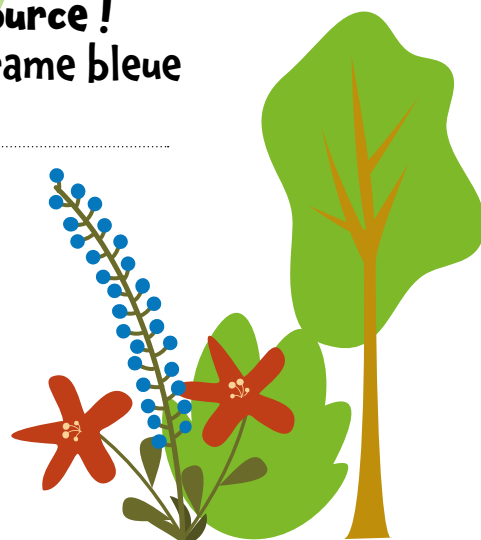
**Gardons les pieds sur terre !
Focus sur la trame brune**

19

**Ça coule de source !
Focus sur la trame bleue**

23

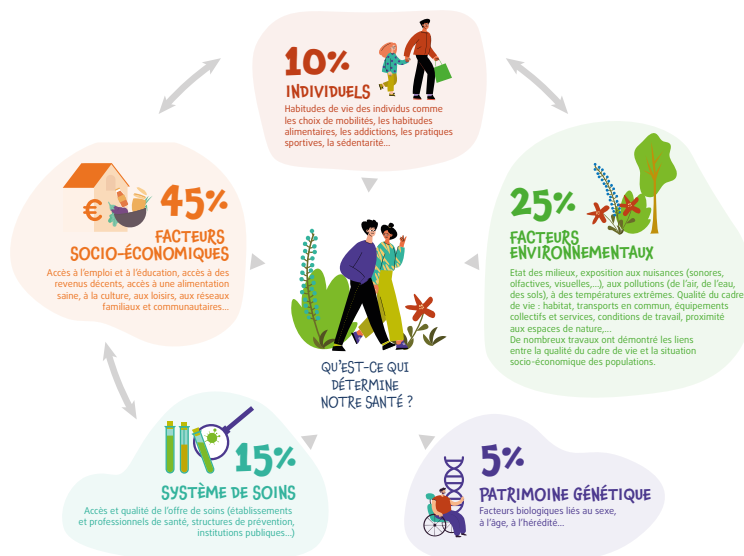
**Prendre soin du vivant :
en bon voisinage**



Pour un urbanisme favorable à la santé

L'URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ : C'EST QUOI ? QUELS SONT LES ENJEUX ?

L'état de santé des individus dépend principalement de leurs conditions de vie : qualité du logement occupé, du cadre de vie extérieur, de la pollution de l'air, de l'accès à l'éducation... Bien plus que par le système de soins et que par leur patrimoine génétique.



Le «booster» de l'urbanisme favorable à la santé.
Cahier d'idées à explorer et déployer réalisé par l'ADEME en lien et l'agence itinéraire Bis

LA NATURE UN « DÉTERMINANT DE SANTÉ »

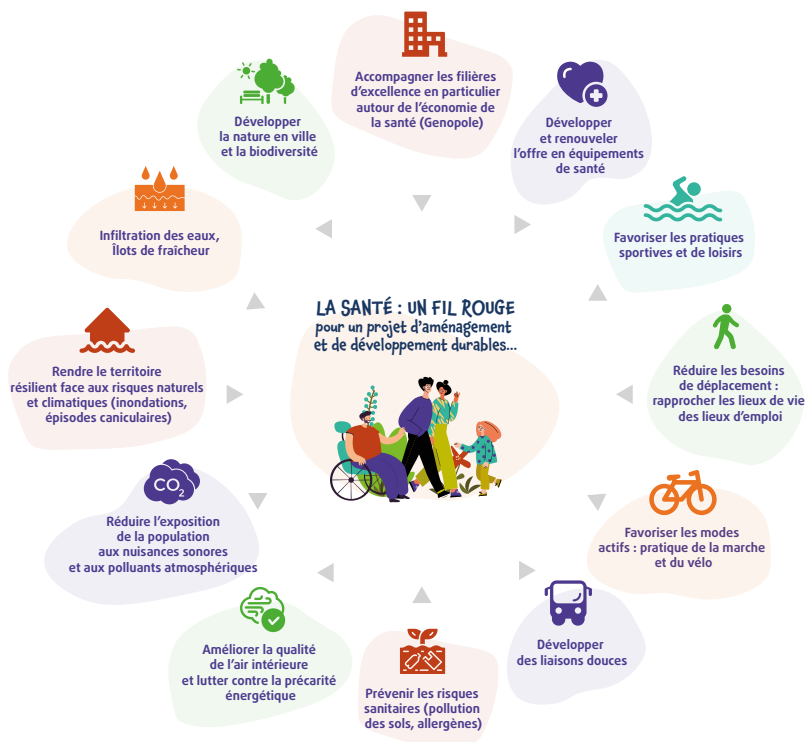
Une démarche d'urbanisme favorable à la santé va chercher à agir sur ce qui influence l'état de santé et le bien-être des populations. On parle alors de « déterminants de santé ». L'environnement naturel et bâti, les habitats naturels, l'air, l'eau le sol sont eux aussi des déterminants de santé.

Plan local d'urbanisme

La santé : un fil rouge dans le projet stratégique du Plan Local d'Urbanisme

L'urbanisme favorable à la santé (UFS), consiste à encourager des choix d'aménagement et d'urbanisme qui :

- minimisent l'exposition des populations à des **facteurs de risque** (ex : mauvaise qualité de l'air, nuisances sonores, isolement social, etc.)
- maximisent l'exposition à des **facteurs de protection** (ex : pratique d'activité physique, accès aux soins ou aux espaces verts, etc.),
- tout en étant vigilant à ne pas aggraver des situations d'inégalités sociales de santé.



Avoir un réseau d'espaces verts accessibles facilement à pied ou à vélo permet d'améliorer la santé physique et mentale des riverains et de créer un cadre paysager plus agréable. Plus les espaces verts sont liés, plus on peut les intégrer dans le quotidien : sur le chemin du travail, le week-end. Cela permet une exposition régulière à un environnement apaisant.

La présence de l'eau dans les espaces urbains montre également des bienfaits psychologiques.

Prendre soin de notre environnement dans la ville, bâti comme nature, c'est aussi prendre soin du vivant et de notre santé !

LA « VILLE » UN ÉCOSYSTÈME PARTICULIER À ACCOMPAGNER ET PRÉSERVER ...

La ville, est un écosystème particulier soumis à de fortes pressions pour les organismes vivants (plantes, animaux, micro-organismes) et pour l'environnement physique (sol, eau, air).



En urbanisant, l'être humain façonne le paysage. Un urbanisme effréné pourrait conduire à :

- La **diminution** et **fragmentation** des **espaces** naturels du territoire
- Des **prélèvements** et des **rejets** dans les **milieux** (sol, eau, air)
- La **compaction** et l'**imperméabilisation** des sols
- Des **perturbations** sonores, lumineuses, vibratoires



... FACE À UN CONTEXTE QUI OBLIGE TOUTEFOIS À AGIR

L'adaptation au dérèglement climatique

Il conduit à des **événements météorologiques plus intenses et plus fréquents**. L'augmentation des températures moyennes, la récurrence des vagues de chaleur et des sécheresses sont désormais une réalité.



Augmentation des températures

- +2,4°
- +13 jours anormalement chauds/an
- x5 nuits chaudes



Augmentation des précipitations

- +125mm/an = 125l/m²/an



Augmentation de la sécheresse

- +46 jours avec sol sec/an
- x4 du risque de feu de forêt

Augmentation des risques de vagues de chaleur, inondations et dommages sur la biodiversité

Augmentation des dangers pour les personnes vulnérables

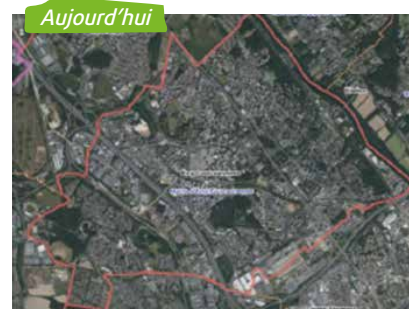
Sources : CLIMADIAG COMMUNE par Météo-France

La lutte contre l'étalement urbain

Construites dans un contexte d'après-guerre pour contrôler le boom démographique et fournir un niveau de logement et d'équipement suffisant, les villes nouvelles ont été aménagées en périphérie d'une grande agglomération, bien souvent aux dépens des espaces agricoles ou naturels.

Depuis quelques années déjà, la priorité est donnée à la limitation de la consommation d'espaces agricoles, boisés et naturels, et donc au développement urbain par la densification des espaces déjà urbanisés (étages plus importants, surélévations, mobilisation des friches et des dents creuses, etc.)

Commune d'Evry-Courcouronnes entre 1950-1965 et aujourd'hui



Source : IGN Remonter le temps

... EN DÉVELOPPANT UNE STRATÉGIE D'ADAPTATION POUR TOUTES ET TOUS !

Face à ce contexte, la **santé et le bien-être**, la qualité du cadre de vie et la sauvegarde de la biodiversité locale sont au cœur des actions menées sur le territoire.

Les **écosystèmes** qui rendent de nombreux services y compris en milieu urbain sont une **partie de la solution** :



Prendre soin de la Nature en ville, c'est préserver les services qu'elle rend

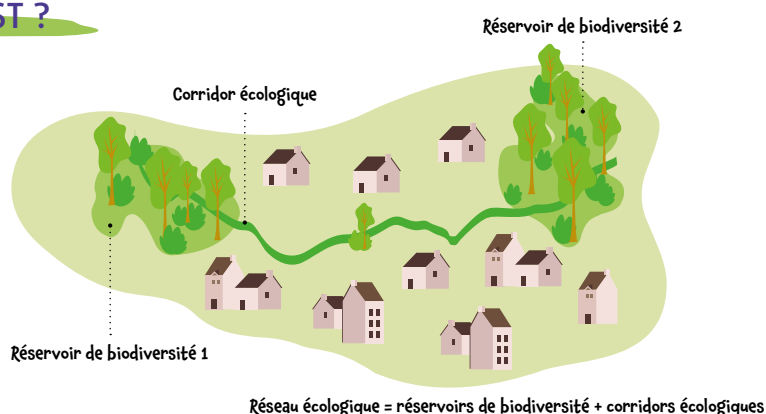


Cultivons nos jardins ! Focus sur la trame verte

LA TRAME VERTE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

À Évry-Courcouronnes, la **biodiversité ne se limite pas aux parcs ou aux forêts**. Elle est aussi présente dans les haies, les arbres de nos rues, les jardins, ou encore sur les balcons fleuris. Tous ces espaces, reliés entre eux, forment ce qu'on appelle la trame verte.

La trame verte **consiste à mettre en réseau des espaces végétalisés**, afin de permettre aux plantes, oiseaux, insectes et petits mammifères d'y vivre, même en milieu urbain !

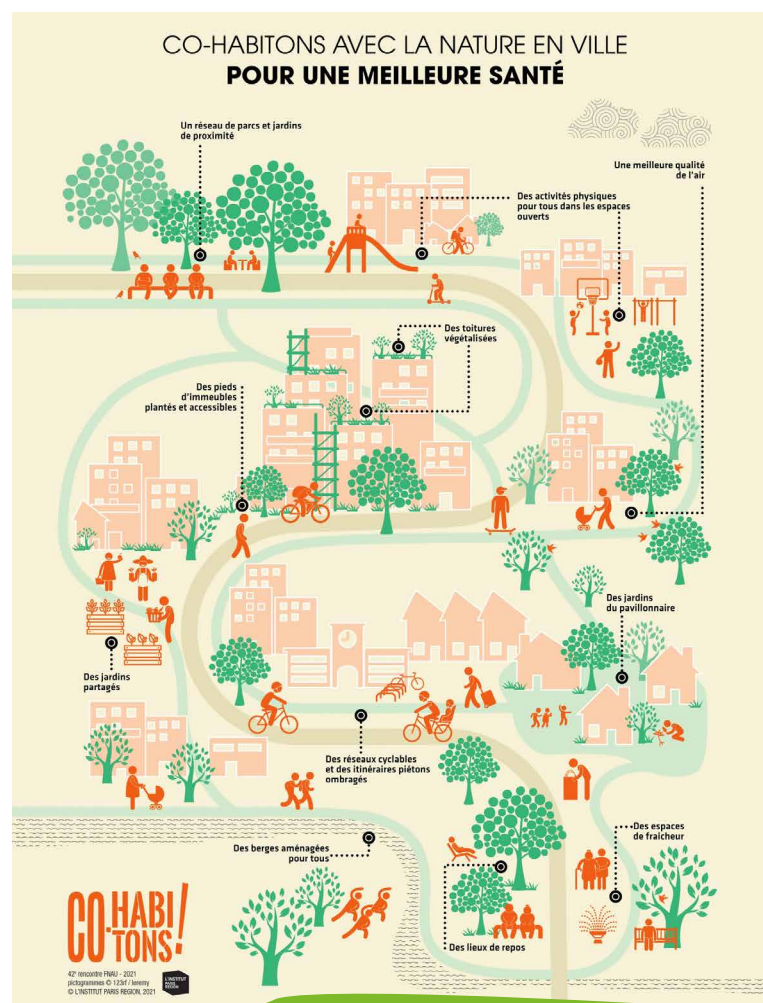


UNE VILLE QUI RESPIRE : COMMENT LA TRAME VERTE AMÉLIORE NOTRE BIEN-ÊTRE ?

Face au réchauffement climatique, à l'érosion de la biodiversité et au développement de la ville, renforcer la trame verte via la nature en ville devient une priorité.

Les **éléments de la trame verte**, la nature en ville, les arbres, haies, massifs, jardins partagés, toitures végétalisées, **ne sont pas que des éléments du cadre paysager** des habitants !

Ils contribuent à leur bien-être en régulant la température, en améliorant la qualité des milieux, eau, air...



Source : Poster « Co-habitions avec la nature en ville pour une meilleure santé, L'Institut Paris Région, 2022

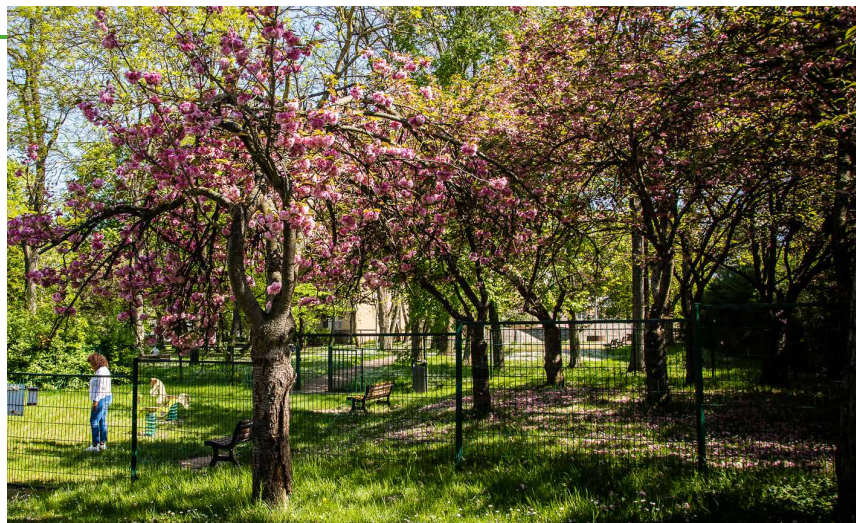
Pour une trame verte renforcée, chaque petit espace végétalisé bien planté et bien entretenu compte !
Et si la nature reprenait ses droits dans nos quartiers ?

Vrai ou Faux ?

« À la Sainte-Catherine, tout bois prend racine »

VRAI ! A quelques jours près, le 25 novembre est la meilleure période pour planter les arbres fruitiers. Les plantations profitent à cette période de pluies associées à un sol encore chaud de l'été : des conditions idéales pour un bon enracinement !

Toutefois avec le dérèglement climatique mieux vaut être vigilant : il faut vérifier que la sève soit bien en train de redescendre. Concrètement, les feuilles des arbres doivent être en train de tomber.



Quand et comment bien planter dans nos quartiers ?

LES RÈGLES D'OR POUR BIEN VÉGÉTALISER

1

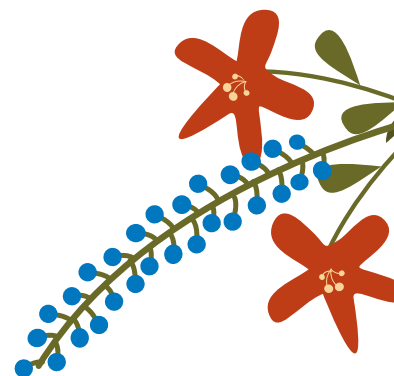
Plantez à la **bonne saison**

Pour des plantations réussies, tenez compte du calendrier ! **Plantez entre novembre et décembre !**

2

Variez les espèces, évitez les monocultures

Pour garantir des plantations pérennes, il est **préférable de varier les espèces** : un alignement d'arbres d'une seule espèce est plus fragile : **nul ne sait encore comment les arbres vont réagir au réchauffement climatique et aux nouvelles maladies que celui-ci pourrait générer.**



3

Pensez **local** et **biodiversité**

Parmi ces essences locales, **préférez les espèces peu consommatrices en eau, non allergènes** ... Evitez les espèces exotiques envahissantes qui sont parfois proposées pour nos jardins.



Focus

Devenez référent **Sentinelle 91 !**

Le Département de l'Essonne, en partenariat avec la FREDON Île-de-France, a développé un réseau de surveillance du frelon asiatique et des espèces exotiques envahissantes, comme la Renouée du Japon ou l'ambroisie qui commencent à gagner en surface aux portes de la ville alors que la renouée est déjà établie sur la ville. Apprenez à repérer ces espèces qui impactent notre santé, notre patrimoine et l'ensemble de la biodiversité ! Leur surveillance est essentielle pour limiter leur propagation !

4

Plantez plus jeune et pensez au long terme !

Le système racinaire d'un arbre plus jeune s'adapte mieux à la plantation ...

Par ailleurs, prévoyez un arbre au développement adapté à la taille de votre terrain

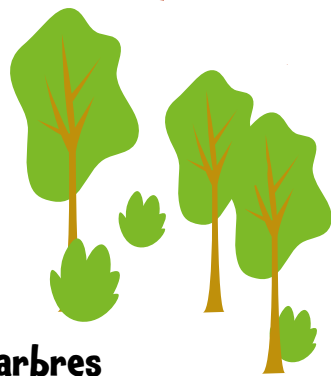
Pour aller plus loin



Chaque année, le service Espaces Verts met à votre disposition des bulbes issus des massifs fleuris au printemps et à l'automne. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de réemploi local et de transition écologique, pour une ville plus durable et responsable. Une belle occasion de fleurir vos balcons, jardins ou bacs... tout en offrant une seconde vie à ces plantes !

5

Gardez les vieux arbres



Avant de planter, prenez soin de l'existant. Il faut vingt voire trente ans pour qu'un arbre apporte le maximum de services à l'environnement.

Plan local d'urbanisme

Le PLU protège un certain nombre d'arbres remarquables existants. Par ailleurs depuis 2022, tous les arbres d'alignement bordant les voies ouvertes à la circulation publique sont protégés sauf dérogation par déclaration préalable ou demande d'autorisation auprès de la préfecture.

On s'inspire !

Habiter une Ville labellisée 4 fleurs

Dans le cadre de l'obtention de son label 4 fleurs, les habitants ont été associés afin de promouvoir les jardins partagés ou les vergers urbains présents sur le territoire.





RECOMMANDATIONS : ET CONCRÈTEMENT, CHEZ MOI ?

PLANTEZ BIEN ET DIVERS !

ARBRES À GRAND ET MOYEN DÉVELOPPEMENT



NOM COMMUN	NOM LATIN	UTILISATION / INTÉRÊT		
Érable champêtre	<i>Acer campestre</i>			
Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i>			
Charme	<i>Carpinus betulus</i>			
Aubépine à un style	<i>Crataegus monogyna</i>			
Hêtre	<i>Fagus sylvatica</i>			
Frêne commun	<i>Fraxinus excelsior</i>			
Pommier sauvage	<i>Malus sylvestris</i>			
Néflier d'Allemagne	<i>Mespilus germanica</i>			
Peuplier tremble	<i>Populus tremula</i>			
Merisier	<i>Prunus avium</i>			
Cerisier de Sainte-Lucie	<i>Prunus mahaleb</i>			
Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>			
Chêne sessile	<i>Quercus petraea</i>			
Chêne pubescent	<i>Quercus pubescens</i>			
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>			
Saule marsault	<i>Salix caprea</i>			
Alisier blanc	<i>Sorbus aria</i>			
Saule blanc	<i>Salix alba</i>			
Saule des vanniers	<i>Salix viminalis</i>			
Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>			
Tilleul à petites feuilles	<i>Tilia cordata</i>			
Tilleul à grandes feuilles	<i>Tilia platyphyllos</i>			
Magnolia de Kobe	<i>Magnolia kobus</i>			

Espèce :



Adaptée aux milieux humides



Comestible



Mellifère ou attractive pour la biodiversité (baies...)



Adaptée aux conditions climatiques défavorables (sécheresse, inondations)



Fortement allergisante



Fixatrice des polluants atmosphériques



Essence locale ou indigène de la région Ile-de-France



Bouleau verruqueux



Merisier



Alisier torminal

ARBRES À GRAND ET MOYEN DÉVELOPPEMENT



NOM COMMUN	NOM LATIN	UTILISATION / INTÉRÊT	
Érable plane	<i>Acer platanoides</i>		
Érable rouge	<i>Acer rubrum</i>		
Amélanchier à feuilles d'aulne	<i>Amelanchier alnifolia</i>		
Chêne vert	<i>Quercus ilex</i>		
Gingko biloba	<i>Gingko biloba</i>	 	
Févier d'Amérique	<i>Gleditsia triacanthos</i>	 	
Savonnier	<i>Koeleuteria paniculata</i>	 	
Lilas des Indes	<i>Lagerstroemia indica</i>		
Copalme d'Amérique	<i>Liquidambar styraciflua</i>	 	
Frêne à fleurs	<i>Fraxinus ornus</i>	 	
Tulipier de Virginie	<i>Liriodendron tulipifera</i>		
Chêne rouge d'Amérique	<i>Quercus rubra</i>		
Sorbier des oiseleurs	<i>Sorbus aucuparia</i>		
Orme champêtre	<i>Ulmus minor</i>		
Poirier de Chine	<i>Pyrus calleryana</i>	  	
Chêne chevelu	<i>Quercus cerris</i>		
Aulne de Spaeth	<i>Alnus spaethii</i>	 	
Orme de Chine	<i>Ulmus parviflora</i>		
Érable hybride	<i>Acer x freemanii</i>		
Micocoulier occidental	<i>Celtis occidentalis</i>		
Heptacodion de Chine	<i>Heptacodium miconioides</i>		
Arbre de fer	<i>Parrotia persica</i>		

Espèce :



Adaptée aux milieux humides



Comestible



Mellifère ou attractive pour la biodiversité (baies...)



Adaptée aux conditions climatiques défavorables (sécheresse, inondations)



Fortement allergisante



Fixatrice des polluants atmosphériques



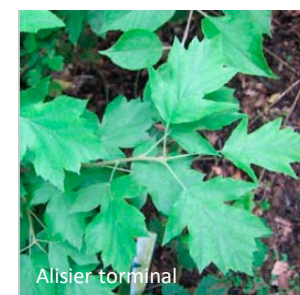
Essence locale ou indigène de la région Ile-de-France



Bouleau verruqueux



Merisier



Alisier torminal

ARBUSTES



NOM COMMUN	NOM LATIN	UTILISATION / INTÉRÊT	
Amélanchier	<i>Amelanchier ovalis</i>		
Berbéris commun / Epine-vinette	<i>Berberis vulgaris</i>		
Clématite vigne blanche	<i>Clematis vitalba</i>		
Cornouiller mâle	<i>Cornus mas</i>		
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>		
Noisetier	<i>Corylus avellana</i>		
Aubépine à deux styles	<i>Crataegus laevigata</i>		
Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i>		
Lierre grimpant	<i>Hedera helix</i>		
Houx	<i>Ilex aquifolium</i>		
Troène	<i>Ligustrum vulgare</i>		
Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera periclymenum</i>		
Camérisier à balais	<i>Lonicera xylosteum</i>		
Nerprun purgatif	<i>Rhamnus cathartica</i>		
Bourdaine	<i>Frangula dodonei</i>		
Groseiller à maquereaux	<i>Ribes uva-crispa</i>		
Rosier des champs	<i>Rosa arvensis</i>		
Rosier des chiens	<i>Rosa canina</i>		
Rosier pimprenelle	<i>Rosa pimpinellifolia</i>		
Rosier tomenteux	<i>Rosa tomentosa</i>		
Ronce bleuâtre	<i>Rubus caesius</i>		
Ronce à feuille d'orme	<i>Rubus ulmifolius</i>		
Fragon petit houx	<i>Ruscus aculeatus</i>		

Espèce :



Adaptée aux milieux humides



Grimpante



Comestible



Mellifère ou attractive pour la biodiversité (baies...)



Espèce fortement allergisante



Troène



Amélanchier



Saule pourpre

ARBUSTES



NOM COMMUN	NOM LATIN	UTILISATION / INTÉRÊT		<p>Espèce :</p> <ul style="list-style-type: none"> Adaptée aux milieux humides Grimpante Comestible Mellifère ou attractive pour la biodiversité (baies...)
Saule blanc	<i>Salix alba</i>			
Saule à feuilles d'olivier	<i>Salix atrocinerea</i>			
Saule à oreilles	<i>Salix aurita</i>			
Saule cendré	<i>Salix cinerea</i>			
Saule pourpre	<i>Salix purpurea</i>			
Saule à trois étamines	<i>Salix triandra</i>			
Saule des vanniers	<i>Salix viminalis</i>			
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>			
Germandrée petit chêne	<i>Teucrium chamaedrys</i>			
Viorne lantane	<i>Viburnum lantana</i>			<p>Ronce bleuâtre</p>
Viorne obier	<i>Viburnum opulus</i>			

Sources : Guide des Plantes natives du Bassin Parisien, Ville de Paris
Plantons local en Île-de-France, Institut Paris région, ARB



Sureau



Germandrée petit chêne



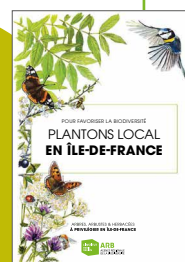
Rosier des chiens

Sources : Guide des Plantes natives du Bassin Parisien, Ville de Paris
Plantons local en Île-de-France, Institut Paris région, ARB

Pour aller plus loin



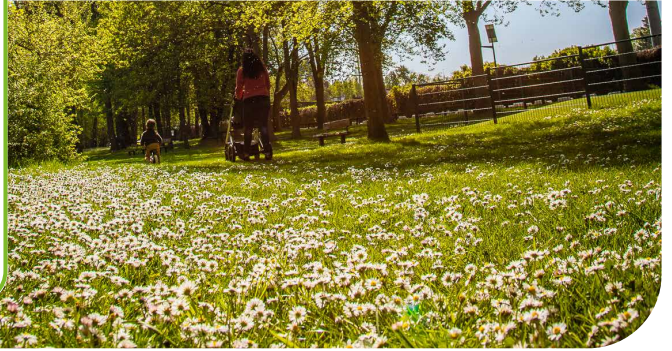
Consultez le guide
« Plantons local en
Île-de-France » de
l'Agence régionale
de la biodiversité



POUR UNE HERBE PLUS VERTE QU'AILLEURS !

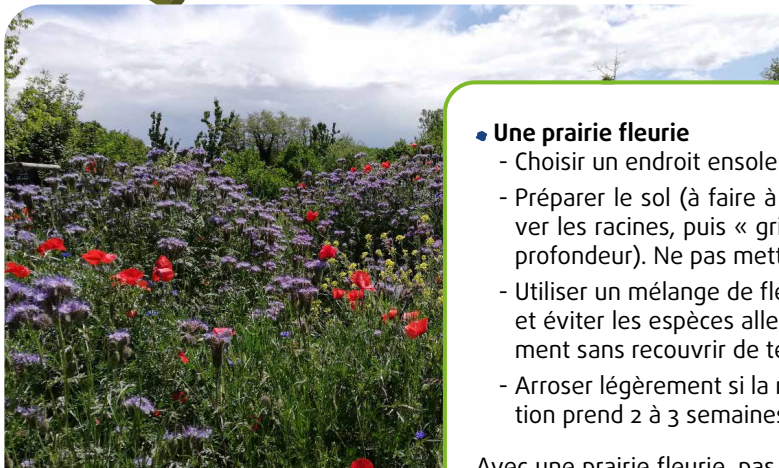
Pensez à toutes les alternatives au gazon comme :

- **Le micro-trèfle** : une variété naine de trèfle blanc
 - Fixation naturelle de l'azote : enrichit le sol sans engrais chimiques.
 - Résistance à la sécheresse : nécessite moins d'arrosage.
 - Entretien réduit : moins de tonte et suppression des mauvaises herbes.
 - Attractif pour la biodiversité : favorise la présence des pollinisateurs



- **Le Sédum**, une plante succulente adaptée aux zones inaccessibles ou aux toitures végétalisées
 - Faible besoin en eau : parfait pour les zones difficiles d'accès.
 - Entretien minimal : pas de tonte nécessaire.
 - Esthétique : apporte une touche florale et colorée

- **Un mélange de graminées adapté** (fétuque ovine, agrostide, pâturin annuel...)



- **Une prairie fleurie**

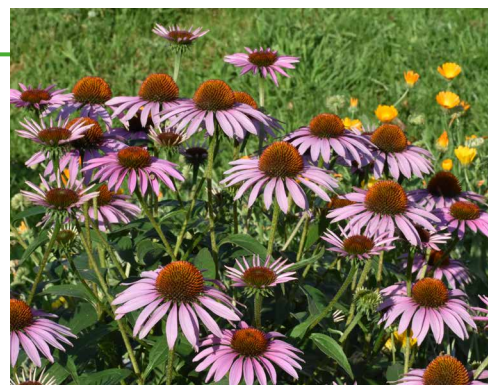
- Choisir un endroit ensoleillé (minimum 5-6h de soleil par jour)
- Préparer le sol (à faire à l'automne ou au printemps) : Arracher le gazon, enlever les racines, puis « griffer » légèrement la terre (pas besoin de retourner en profondeur). Ne pas mettre d'engrais car la prairie fleurie aime les sols pauvres.
- Utiliser un mélange de fleurs locales (coquelicots, bleuets, achillées, centaurées) et éviter les espèces allergènes et exotiques envahissantes. Puis, tasser légèrement sans recouvrir de terre
- Arroser légèrement si la météo est sèche (sinon laisser faire la pluie, la germination prend 2 à 3 semaines)

Avec une prairie fleurie, pas besoin d'arroser ni de tondre chaque semaine : il suffit de faucher en fin d'été, puis d'enlever les résidus pour laisser les graines retomber naturellement. Une prairie fleurie améliore la qualité de l'air et du sol, et surtout embellit le jardin à moindre coût.

On doit faire place nette avant l'hiver.

FAUX ! Les plantes vivaces fanées n'ont pas besoin d'être coupées pour produire de nouvelles fleurs au printemps. Elles doivent l'être à la fin de l'hiver.

Si vous supprimez tous les massifs de graminées, toutes les tiges fanées et les bois morts des arbres et arbustes, vous privez les oiseaux et insectes de leur refuge ou de leur nourriture. « Les rameaux secs des arbres fruitiers doivent, eux, être retirés en totalité pour éviter la propagation de maladies sur les parties saines », précise Éric Dumont, pépiniériste et auteur de l'ouvrage Des arbres fruitiers heureux ! (ed. Larousse)



Comment entretenir son jardin tout en prenant soin du vivant ?

JARDINER SANS PESTICIDES

➔ C'est obligatoire !

Depuis le 1er janvier 2017, l'usage des pesticides chimiques est interdit sur une grande partie des espaces ouverts au public.

Depuis 2019, les particuliers ne peuvent plus acheter, utiliser et stocker de pesticides pour jardiner et désherber.

En juillet 2022, cette interdiction d'usage des pesticides s'est étendue à tous les lieux privés à usage collectif ou accueillant du public (hôtels, auberges, terrains de camping, parcs résidentiels de loisirs, cimetières, équipements sportifs...). Malgré un recul récent de la loi les pratiques sur le territoire n'ont pas changé.

➔ Et c'est surtout possible et facile !

Pour se passer de désherbants et de pesticides, le mieux c'est de :

- Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol
- Cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels
- Favoriser la biodiversité
- Utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs
- Alternier les cultures
- Adopter le paillage pour protéger les végétaux des bioagresseurs

BIEN TONDRE

Les tontes différenciées de la ville d'Evry-Courcouronnes

En fonction des milieux et de la fréquentation des espaces, plusieurs types de tontes peuvent être opérés sur les espaces verts de la ville : des tontes régulières, différenciées, tardives.



BIEN TAILLER LES HAIES

Attention à la saison de nidification des oiseaux ! La LPO ainsi que l'OFB, conseillent de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres entre le 15 mars et le 31 août.

Les travaux de taille peuvent être réalisés avant la montée de sève, c'est à dire en hiver, idéalement pendant les mois de novembre et décembre. De manière générale, laissez autant que possible la végétation se développer naturellement, sans taille ni élagage et veillez à garder du bois mort sur pied et au sol.

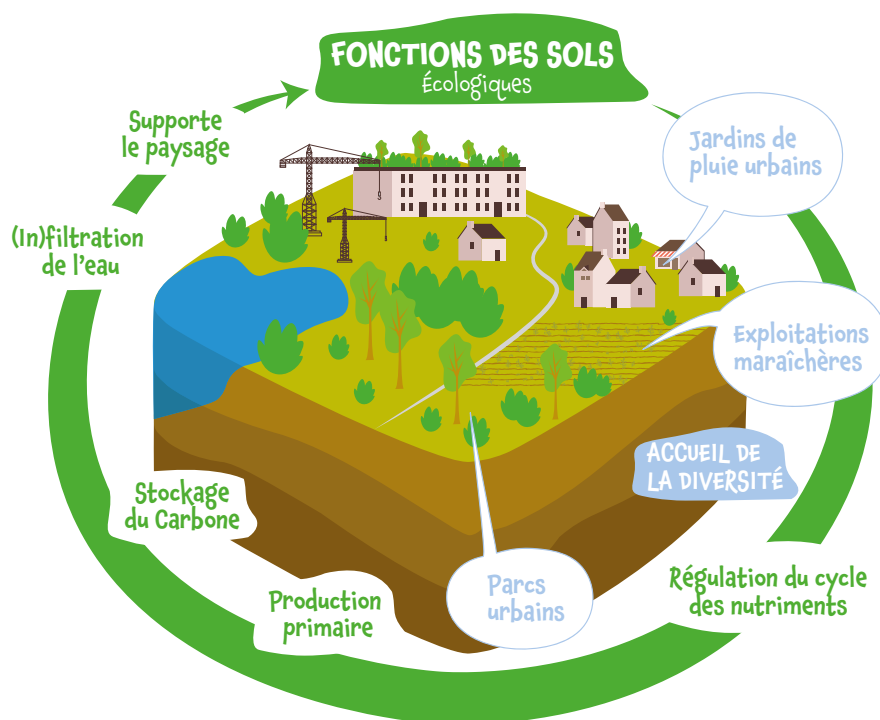
Gardons les pieds sur terre ! Focus sur la trame brune

QUELLES SONT LES FONCTIONS DES SOLS ?

Les sols sont bien plus que de simples surfaces !

Ce sont de véritables milieux vivants, riches d'une biodiversité souvent invisible, mais essentielle à l'équilibre des écosystèmes. Vers de terre, insectes, champignons, bactéries : une vie souterraine y œuvre pour décomposer la matière organique, fertiliser les plantes, filtrer l'eau et réguler le climat. Les sols hébergent un quart de la biodiversité totale de la planète. Pourtant, dans les villes, ces fonctions vitales sont trop souvent compromises par l'artificialisation des sols : parkings, routes, dalles et autres constructions.

Face à cela, le concept de trame brune émerge comme un outil pour penser une ville plus résiliente, plus verte et plus saine. Il s'agit d'un réseau d'espaces de sols non artificialisés, en pleine terre, capable de maintenir la continuité écologique pour cette biodiversité.



Dessin de Flore Vigneron ©2021

PRÉSERVER LES SOLS VIVANTS, UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Préserver les sols vivants, ce n'est pas seulement un enjeu environnemental, c'est aussi un enjeu de santé publique.

La **qualité de vie des habitants dépend aussi de la gestion de ces sols vivants qui permettent notamment de :**

- **Réduire les îlots de chaleur** grâce à la végétation en pleine terre, en créant des zones de fraîcheur accessibles
- **Participer à l'atténuation** du changement climatique via la séquestration du carbone
- **Renforcer la résilience face aux inondations** en facilitant l'infiltration naturelle de l'eau dans le sol

En préservant les sols existants et en prenant soin de leur qualité et de leur structure, on prend soin de toute la vie qu'ils portent.

Vrai ou Faux ?

Si des plantes y poussent, c'est que le sol n'est pas pollué.

FAUX ! Même si le sol n'est pas pollué à la surface, il peut l'être en profondeur et polluer l'eau ou les terrains voisins. Certaines pollutions contaminent les plantes qui concentrent les polluants dans leurs fruits, leurs feuilles et leurs racines. Cela peut donc être dangereux de manger des légumes qui poussent dans une terre polluée. D'où l'intérêt de connaître l'état de pollution de son sol.

UN URBANISME QUI VISE À PRÉSERVER LES SOLS VIVANTS EXISTANTS

La manière dont nous construisons aujourd'hui, a un impact direct sur nos sols !

Plan local d'urbanisme

Quelles règles de construction dans ma ville pour développer la préservation des sols ?

Pleine terre : ce que vous devez savoir

Des règles sont prévues dans le PLU pour préserver la qualité des sols, en particulier la pleine terre.

La pleine terre, c'est quoi ?

C'est un sol naturel :

- Sans béton ni goudron
- Profond (1,50 m minimum)
- Planté de végétation (avec un arbre tous les 100 à 200 m² selon les cas).

Le coefficient de biotope, c'est quoi ?

C'est le pourcentage minimum du terrain qui doit rester favorable à la nature : la surface en pleine terre mais aussi les surfaces perméables et végétalisées comme les toits végétalisés qui sont en partie comptabilisées.

Une part minimale de votre terrain doit rester en pleine terre et/ou avec un coefficient de biotope entre 20% et 60% selon la zone définie dans le zonage du PLU (UA, UVP, UH, UB ...)

Dans ces espaces, vous ne pouvez pas construire de sous-sol ni recouvrir le sol de béton ou d'autres matériaux imperméables.

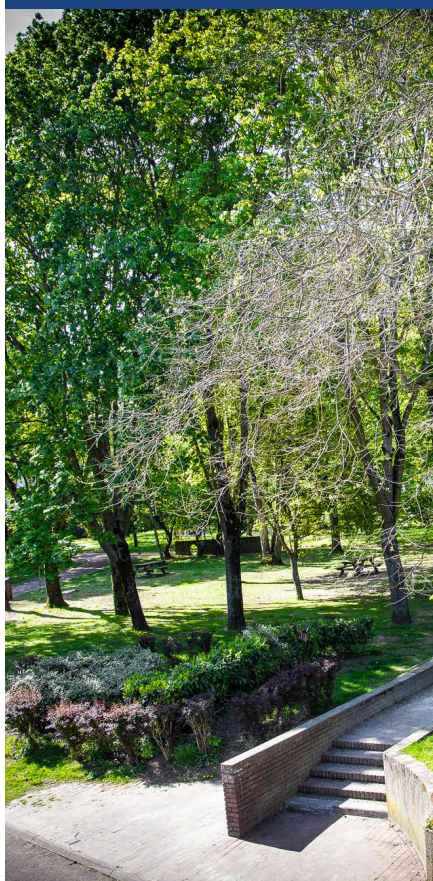
Le coefficient de biotope par surface

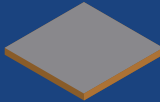
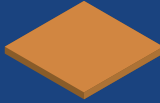
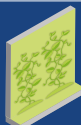
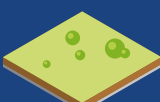
La surface éco-aménageable est la somme des surfaces favorables à la biodiversité sur la parcelle, pondérées par un ratio (le coefficient de pondération) tenant compte de leurs qualités environnementales.

Une fois la surface éco-aménageable (A) déterminée, il faut la diviser par la surface totale du terrain (B) pour obtenir le CBS, qui devra respecter le taux minimum imposé pour chaque zone.

$$\text{CBS} = \frac{\text{surface éco-aménageable}}{\text{Surface de la parcelle}}$$

(surface de type 1 x coef. 1) + (surface de type 2 x coef. 2) + ...



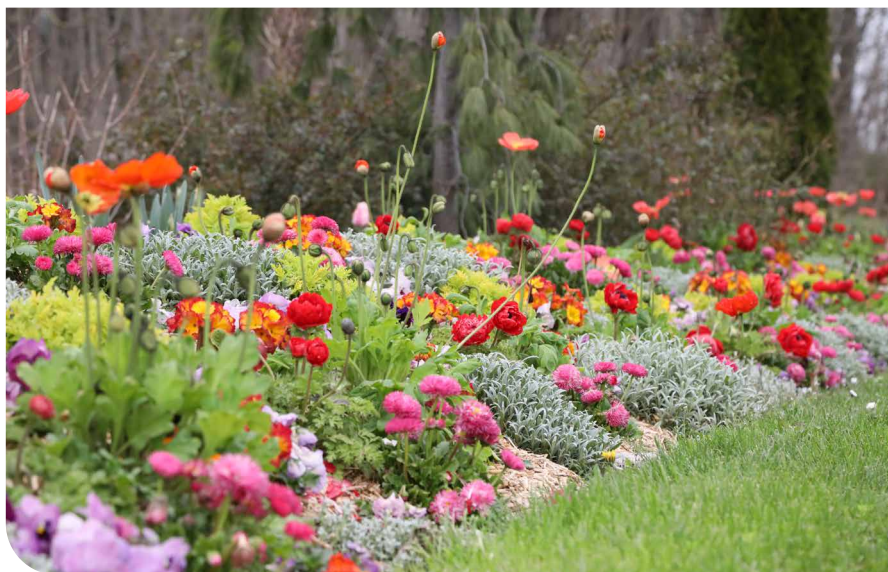
Type de surface	Coefficient de pondération
 Imperméable	0
 Semi-perméable (evergreen) avec ou sans végétation, toitures avec une épaisseur comprise entre 5 et 20 cm	0,2
 Murs végétalisés par des plantes grimpantes implantées dans un sol naturel sur une hauteur minimale de 10 m	0,2
 Espace planté sur dalle avec une épaisseur de terre végétale > 40cm et toiture végétalisée avec une épaisseur de terre végétale > 20 cm	0,4
 Espace planté sur dalle avec une épaisseur de terre végétale > 80 cm et toiture avec une épaisseur de terre végétale > 40cm	0,7
 Espace planté de pleine terre avec végétation multi-strate (arbres de grand, moyen et petit développement, arbustes, plantes herbacées, grimpantes)	1

On s'inspire !

Dans les espaces verts gérés par la Ville, un mélange plus respectueux pour les sols est utilisé comme alternative aux engrais

La Ville utilise un substrat de fabrication brevetée et composé à 60 % de minéraux. Des billes d'argile de qualité hydroculture et de tourbes françaises (provenant de tourbières à exploitation gérées) en quantité limitée viennent compléter les ingrédients de ce substrat.

Il permet une économie d'eau remarquable, en plus d'une nutrition biologique et écologique !



Dans les cours d'école végétalisées

La Ville cherche à retrouver des sols perméables non artificialisés.

Dans les jardins partagés et familiaux

Les jardins partagés sont des espaces cultivés collectivement par les habitants d'un quartier. Ils sont souvent gérés par une association ou un collectif. Les jardins familiaux, eux, sont des parcelles individuelles mises à disposition des habitants pour une culture personnelle, souvent vivrière.

Dans ces jardins, les pratiques culturales respectueuses des sols sont fréquentes, grâce à des pratiques de compostage, d'amendements organiques et de labour de faible profondeur.





RECOMMANDATIONS : ET CONCRÈTEMENT, CHEZ MOI ?

COMMENT AMENDER SON SOL ?

Composter

C'est transformer les déchets organiques en matière fertile appelée compost, grâce à l'action naturelle de micro-organismes et d'invertébrés. En bref, composter, c'est nourrir la terre plutôt que remplir sa poubelle !

La **Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud**, s'engage activement en faveur du compostage à travers la distribution gratuite de composteur à destination des habitants.

C'est une des actions de sa Stratégie Biodiversité (Objectif 17, Action n°28, Mesure n°1).

- Pailler son jardin ou balcon pour protéger les sols et les plantes avec des feuilles mortes, tontes gazon séchées, copeaux de bois (focus sur le mulch, page 20)
- Favoriser la rotation des cultures : alterner les familles de plantes d'une année à l'autre évite l'épuisement du sol, limite les maladies et les ravageurs

Mais que peut-on composter ?

- Des **déchets humides** : épluchures de fruits, marc de café avec filtre, sachets de thé, coquilles d'œufs écrasées, restes de repas végétaux
- Des **déchets secs** : feuilles mortes, tontes de gazon sèches, petits cartons, fleurs fanées, copeaux de bois

Le compost fonctionne avec un bon équilibre entre matières humides (riches en azote) et matières sèches (riches en carbone).



À éviter : les os, et en trop grande quantité, les agrumes, produits carnivores et laitiers

Quels bénéfices ?

La pratique du compostage permet de :

- **Réduire le volume des déchets.** Composter en maison équivaut à réduire jusqu'à 120 kg ses ordures ! En appartement, le compostage en pied d'immeuble permet de diminuer jusqu'à 80 kg ses ordures par an et par habitant. C'est l'une des solutions les plus efficaces pour réduire l'empreinte de nos déchets sur l'environnement
- **Améliorer la qualité des sols** puisqu'on ne recourt pas aux engrais chimiques
- **Réduire les émissions de gaz à effet de serre**
- **Améliorer la santé et le bien-être**

On s'inspire !

Le guide du compostage de Grand Paris Sud !

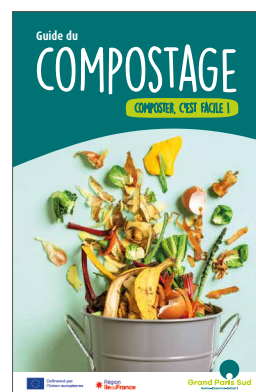
Le Guide du compostage de Grand Paris Sud propose des solutions adaptées :

- **Compostage individuel en maison** (bac ou tas)
- **Compostage collectif en pied d'immeuble**



- **Lombricompostage pour les appartements** : pratique adaptée car elle ne produit pas de mauvaises odeurs si elle est bien entretenue et tout en produisant un fertilisant de qualité pour les plantes

Grand Paris Sud, en lien avec la Ville d'Evry-Courcouronnes, propose des formations gratuites, peut fournir les bacs et les outils et assurer un suivi pas un maître composteur pendant un an, pour les composts partagés.



Moins de déchets, une meilleure qualité de l'air et du sol et des sols plus productifs y compris pour se nourrir !



Ça coule de source Focus sur la trame bleue

LE RÔLE DE LA NATURE EN VILLE DANS LE CYCLE DE L'EAU

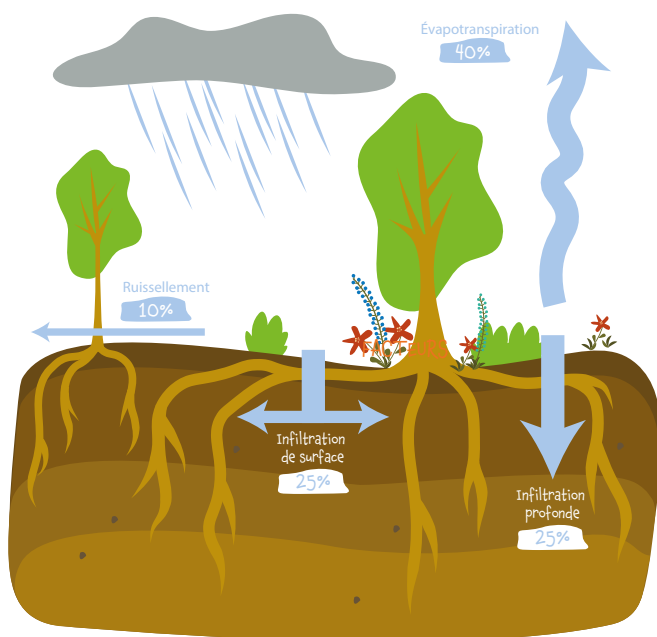
Quand l'eau ne peut plus s'infiltrer dans le sol, elle s'accumule. **Trop de béton empêche la pluie de nourrir la terre et de recharger les nappes d'eau souterraines.**

- ➔ Résultat : plus de risques d'inondations, moins d'eau pour la planète, et une ville qui garde la chaleur.

Heureusement, il existe des solutions simples : laisser des sols perméables (comme de l'herbe ou du gravier), les toits végétalisés ou encore installer un récupérateur d'eau de pluie.

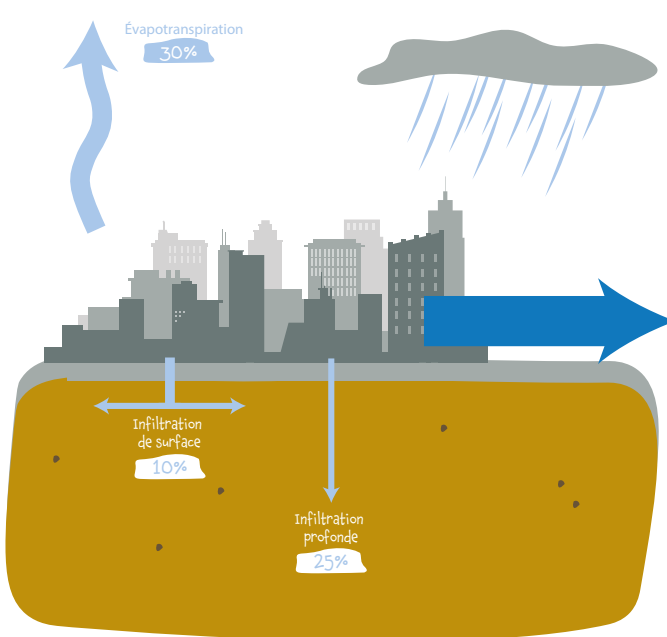
Cette eau peut ensuite servir à arroser les plantes, surtout en été, car les petites pluies ne suffisent souvent pas. Et pas de panique pour les moustiques : il suffit de couvrir les bidons avec un tissu ou un couvercle pour les empêcher de pondre. Avec du paillage (mulch) ou un arrosage goutte à goutte bien réglé, on peut aussi économiser beaucoup d'eau.

Les effets de l'imperméabilisation sur le cycle de l'eau



Milieu naturel

pour une surface imperméabilisée entre 0% et 10%



Milieu urbain

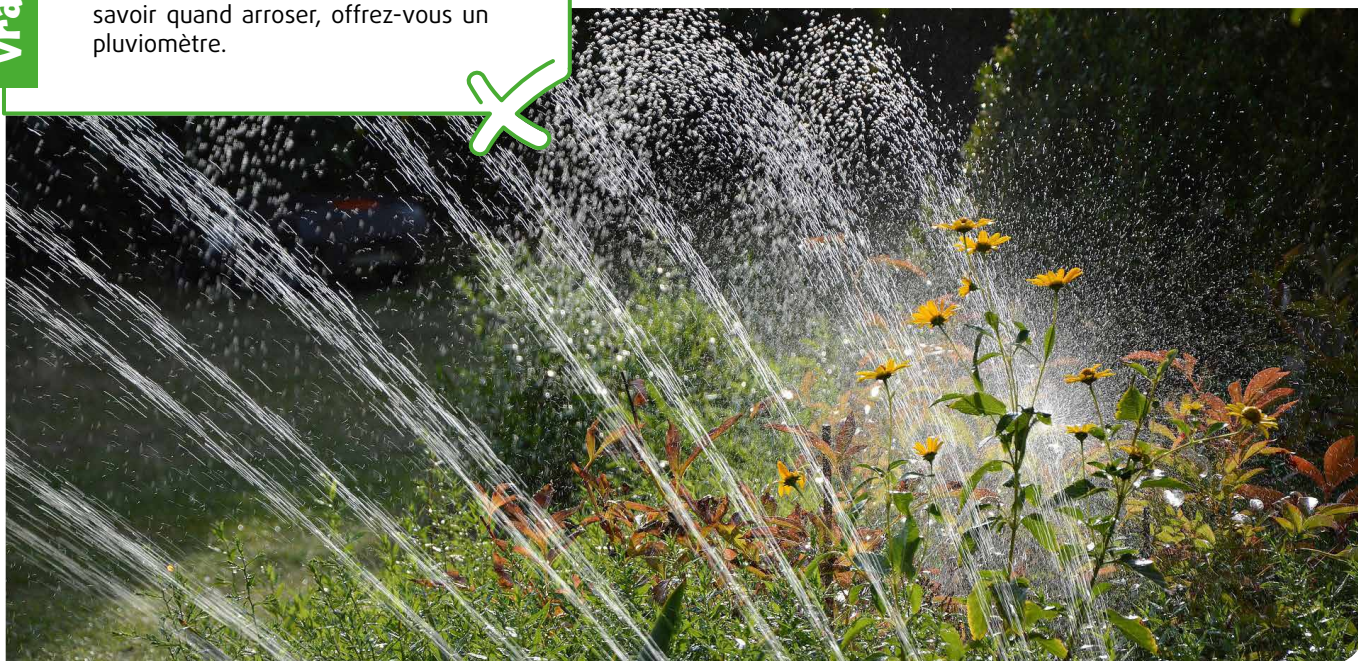
pour une surface imperméabilisée entre 75% et 100%

Pas besoin d'arroser s'il a plu !

FAUX ! Les petites pluies d'été sont souvent insuffisantes pour mouiller la terre en profondeur. En revanche, un gros orage peut apporter jusqu'à 30 mm d'eau, ce qui correspond à 4 ou 5 jours l'évapotranspiration. Pour savoir quand arroser, offrez-vous un pluviomètre.

COMMENT PRÉSERVER ET OPTIMISER LA RESSOURCE EN EAU ?

- Un **arrosage ciblé** avec un goutte à goutte et/ou un arrosage automatique associé à des sondes tensiométriques qui ne se déclenchent que quand il y en a besoin
- Planter des **essences moins consommatrices**
- **Heures d'arrosage adaptées** permettant moins d'évaporation
- **Pailler / « Mulcher »** aux pieds des plantations pour limiter l'évaporation



On s'inspire !

Le mulch – un atout pour l'environnement

Le mulch végétal, le broyat, le Bois Raméal Fragmenté (BRF) et les copeaux de bois peuvent être utilisés dans les massifs arbustifs et en pied d'arbre.

Le mulch présente de **nombreux avantages** :

- **Limite le développement des « mauvaises herbes »** : il empêche la germination des graines d'adventices, ce qui permet de limiter l'utilisation d'herbicides,
- **Protection de la biodiversité** : il offre un habitat pour les micro-organismes et les insectes utiles, ce qui contribue à la biodiversité du sol,

- **Valorisation des déchets verts** : il peut être réalisé à partir de déchets verts, tels que les feuilles mortes ou les tontes de gazon, ce qui permet de les valoriser et de réduire la quantité de déchets envoyés en décharge.

- **Amélioration de la structure du sol** : il permet d'améliorer la structure du sol en augmentant la porosité et la rétention d'eau. Cela favorise la croissance des plantes et réduit l'érosion du sol,

- **Réduction des besoins en eau** : il permet de conserver l'humidité du sol, ce qui réduit les besoins en arrosage. Cela est particulièrement important dans les régions arides ou en période de sécheresse,

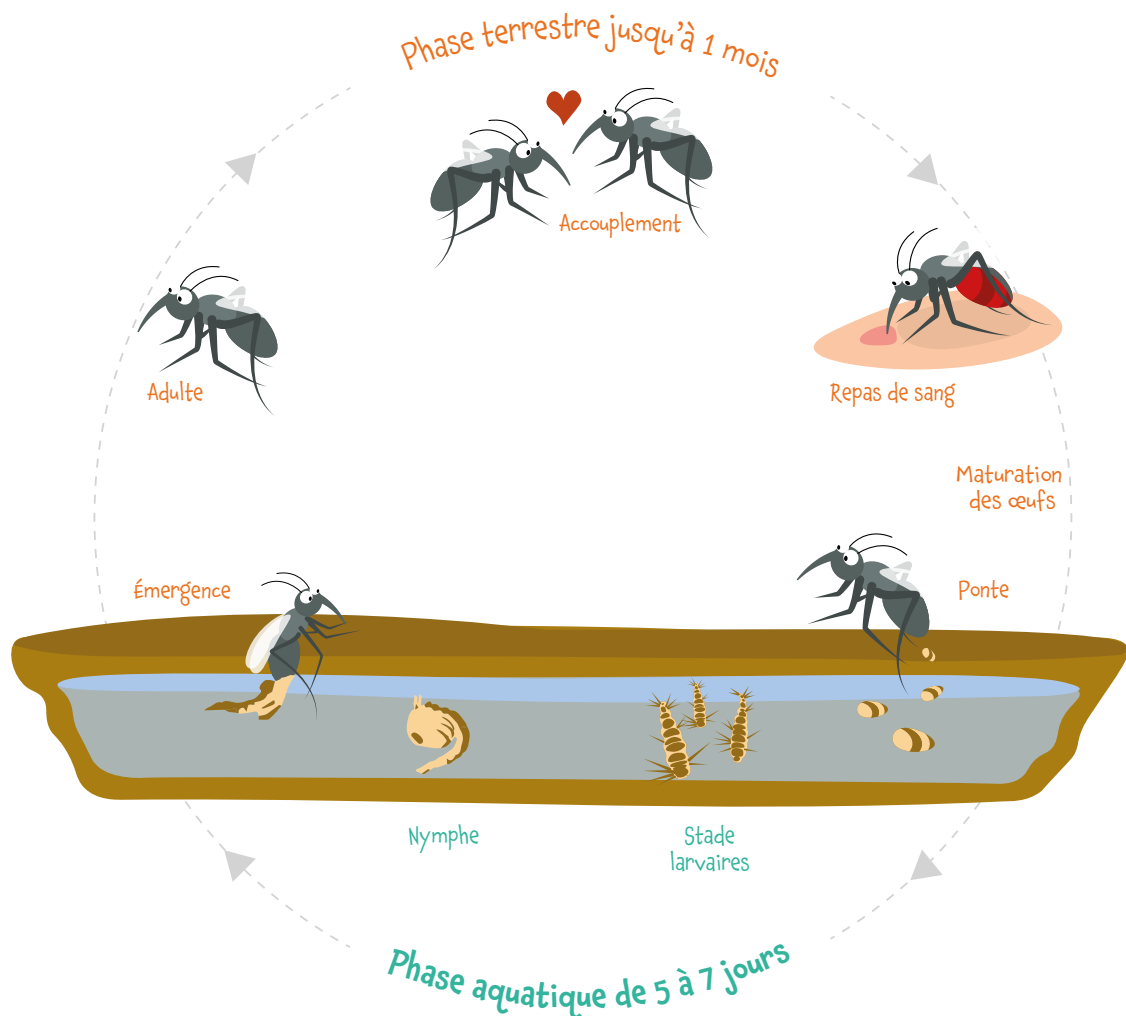
Les récupérateurs d'eau, ça ramène des moustiques !

NI VRAI NI FAUX ! Cela dépend avant tout de nous !

Le moustique tigre, qui cristallise de nombreuses peurs sur la transmission de maladies graves (dengue, chikungunya et zika) n'affectionne pas les mares et les plans d'eau.

La femelle pond en effet dans de tous petits volumes d'eau stagnante : bouchon d'une bouteille, bouches d'égout, bidons de récupération d'eau de pluie, gouttières et divers récipients de petite taille. Sur l'espace public mais également à la maison, il revient à chacun d'agir en adoptant des gestes simples pour éviter la prolifération de cet insecte dans notre voisinage : supprimer les petits contenants, mettre du sable dans les soucoupes des pots de fleurs, couvrir avec une moustiquaire les bidons de récupération d'eau de pluie, entretenir gouttières et avaloirs, ranger à l'abri de la pluie pneus, bâches, jeux d'enfants, mobilier de jardin, pieds de parasols, faire la chasse aux détritux, etc.

Cycle de développement du moustique tigre



*Le moustique tigre adulte vit dans un rayon limité à 200 mètres : un moustique qui pique a donc plus de chance d'être né près de chez nous que dans un ouvrage alternatif



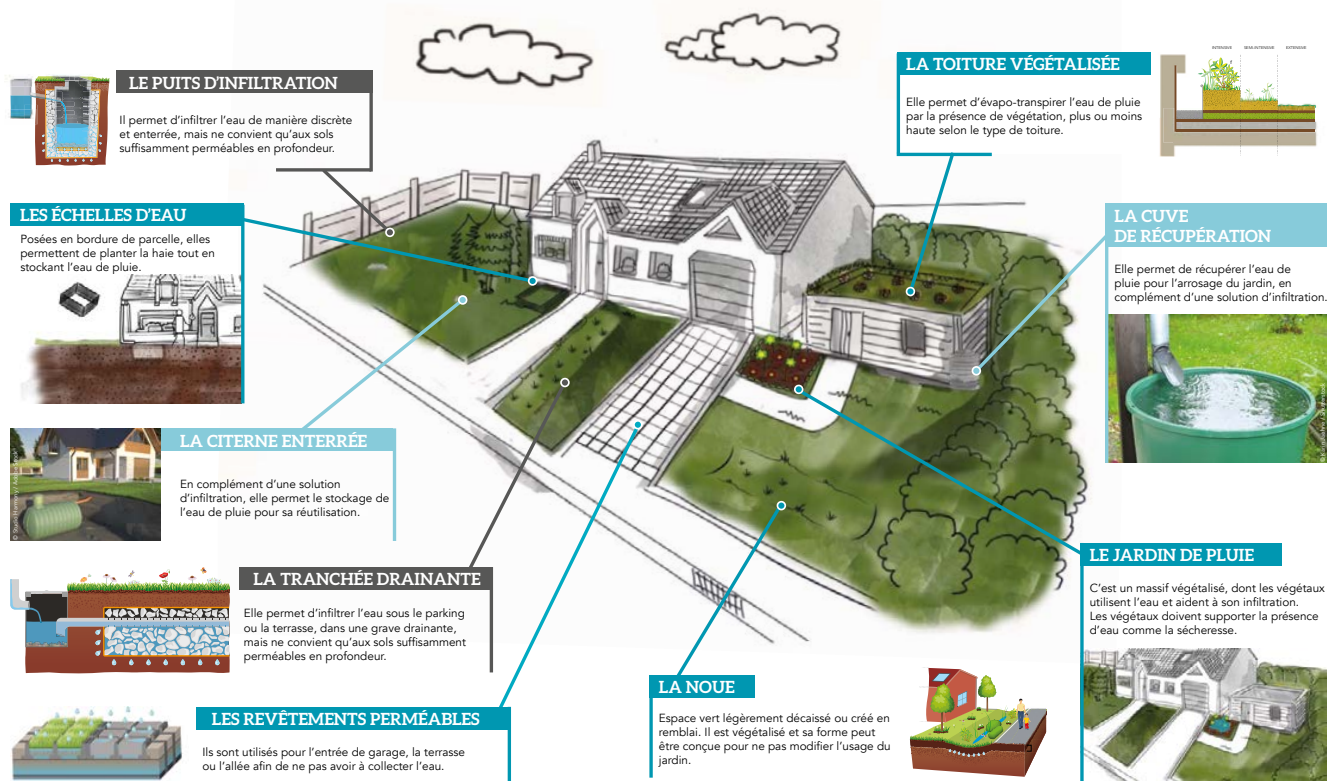
RECOMMANDATIONS : ET CONCRÈTEMENT, CHEZ MOI ?

COMMENT RÉCUPÉRER ET GÉRER LES EAUX PLUVIALES ? : PANEL DES SOLUTIONS

- Via des récupérateurs associés aux gouttières, possible y compris sur les balcons / terrasses
- Avec des revêtements perméables pour les stationnements
- Des toitures végétalisées

Quelles solutions dans mon jardin ?

Je peux infiltrer l'eau de pluie dans mon jardin de nombreuses façons différentes...
L'idéal est même d'avoir plusieurs petits ouvrages, un pour chaque pan de toiture.



Les techniques de surface et végétalisées >> à privilégier

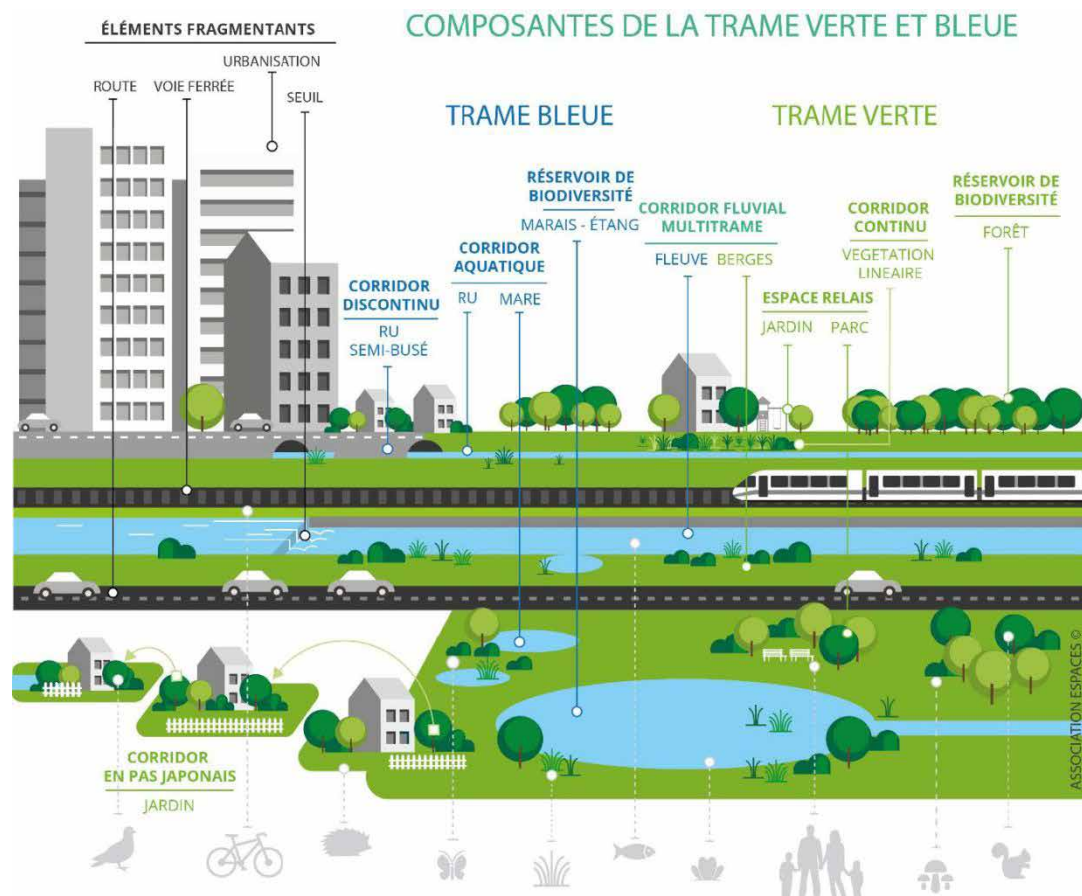
Les ouvrages complémentaires à la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales

Les techniques enterrées >> à utiliser uniquement dans certains cas

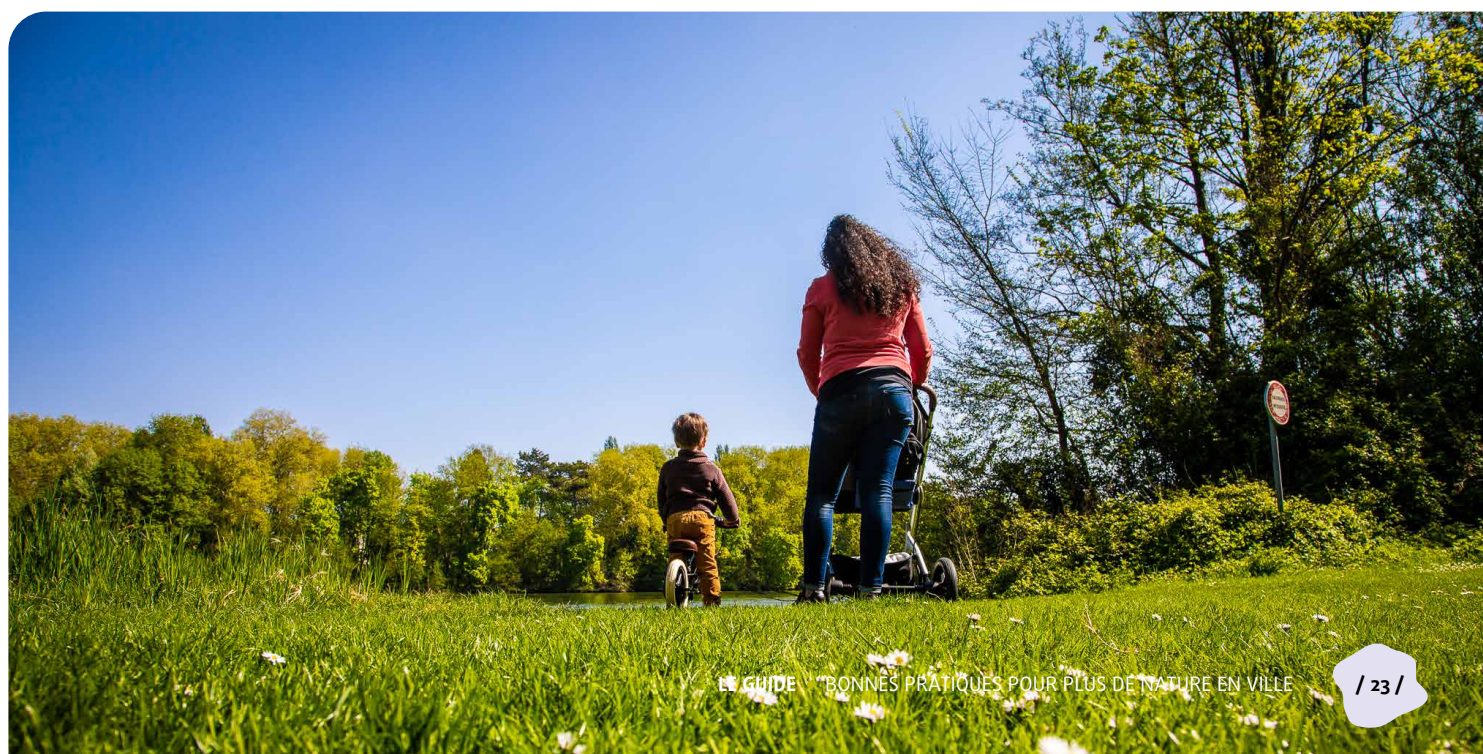
Prendre soin du vivant : en bon voisinage

LA FRAGMENTATION DES TRAMES ÉCOLOGIQUES : UN DÉFI POUR LA NATURE EN VILLE

Les constructions et les activités humaines (bruit, lumières, vibrations) fragmentent les espaces permettant à la biodiversité de se développer. Des aménagements limitant ces fragmentations peuvent donc être trouvés pour un bon voisinage entre espèces vivantes grâce aux trames vertes/bleues.



Association Espaces



RENFORCER LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES EN CRÉANT DES AMÉNAGEMENTS FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ DANS NOS ESPACES VERTS

Vrai ou Faux ?

Les ruches en ville ? les hôtels à insectes ? Vraies ou fausses bonnes idées ?

VRAI ET/OU FAUX ! Les abeilles domestiques introduites via les ruches en ville peuvent concurrencer les pollinisateurs sauvages. L'introduction de ruches en ville doit donc se faire de manière limitée avec des ressources suffisantes : **Plus il y a d'abeilles, plus il faut de fleurs !**

Les hôtels à insectes sont dédiés aux pollinisateurs sauvages mais il faut savoir qu'ils ne bénéficient qu'à une faible proportion d'espèces de pollinisateurs sauvages. Quand ceux-ci les utilisent, ils s'exposent potentiellement davantage aux prédateurs comme des oiseaux et à la transmission d'agents pathogènes entre les insectes de la même espèce ou d'espèces différentes.

Avoir un hôtel à insectes dans son jardin reste une bonne idée pour pouvoir observer ces insectes et en avoir un peu plus dans son jardin, mais il est surtout indispensable de préserver la végétation existante et de laisser la possibilité d'avoir de petits habitats naturels dans son jardin !



PRÉSERVER LA VÉGÉTATION EXISTANTE, LE PREMIER DES BONS GESTES POUR PRÉSERVER LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

Pour aller plus loin dans son jardin : je réfléchis à la conservation des vieux arbres. Des alternatives à l'abattage existent. Sauf si l'abattage répond à une maladie, conserver les arbres morts voire leur souche est possible et permet d'accueillir encore plus de biodiversité.

Pour aller plus loin



Consultez le guide abattage, essouchage, dévitalisation : des clés pour substituer et diversifier ces pratiques au bénéfice de la conservation et de la valorisation des arbres de Plante & Cité, en partenariat avec Val'hor, l'OFB et Ecophyto



ACCOMPAGNER, OBSERVER ET CONNAÎTRE TOUTES LES ESPÈCES QUI CIRCULENT, S'ALIMENTENT ET SE REPRODUISENT DANS NOS ESPACES VERTS

A chacun sa maison :

- **Un tas de bois mort / roseaux comme gîtes à insectes** pour les pollinisateurs sauvages
- **Des nicheris à oiseaux mais aussi à chauve-souris** : Les chauves-souris sont très utiles pour limiter la prolifération des moustiques car elles mangent l'équivalent d'1/3 de leur poids chaque nuit, soit près de 3 000 moustiques ! L'installation de nicheris à chauves-souris permet de pallier le manque d'endroit de repos pour ces mammifères en milieu urbain et de recréer un équilibre écologique
- **Hérissons** : Le hérisson d'Europe adopte volontiers les endroits abrités du jardin comme le dessous du plancher d'une cabane de jardin, un tas de bûches abrité au sec sous un escalier, un tas de bois contre un mur ou encore un tas de branches pêle-mêle pourrissant.



Focus

Les Balcons Refuge de la LPO : il est possible d'accueillir de la nature sur son balcon, même en ville !

Le balcon est le premier espace « d'air libre » au cœur de la ville. Souvent utilisé comme zone de repos en continuité de l'habitation, cet espace est synonyme de convivialité. Avec un peu de bon sens, il est possible d'accueillir la nature sur un balcon, même en ville : oiseaux, chauves-souris, insectes, plantes...

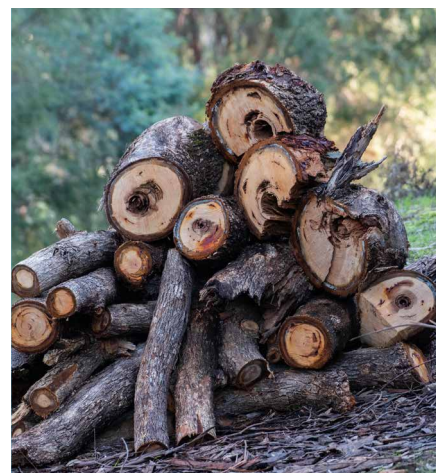




RECOMMANDATIONS : ET CONCRÈTEMENT, CHEZ MOI ?

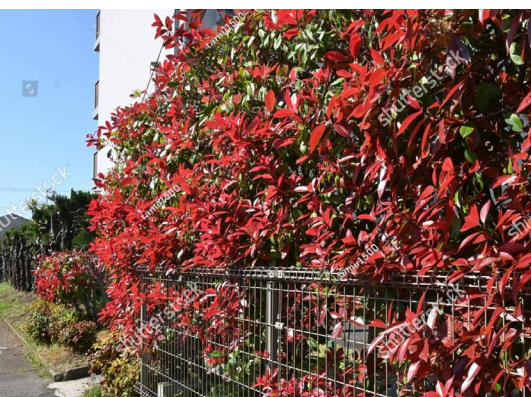
JE CRÉE DES GÎTES AVEC LE BOIS MORT

- En laissant les tiges sèches des plantes pendant l'hiver car elles abritent des insectes auxiliaires (coccinelles, abeilles) et les oiseaux y trouvent leur nourriture et abri (graines, insectes) et en attendant la fin de l'hiver (fin février-début mars) pour les couper
- En ramassant le bois mort tombé au sol pour faire un tas pour les hérissons ou un petit abri à insectes



JE NEUTRALISE LES PIÈGES POTENTIELS POUR LA FAUNE

- En équipant d'une rampe les points d'eau aux parois lisses et abruptes
- En comblant les contenants profonds aux parois lisses
- En équipant de silhouettes anti-collision les baies vitrées
- En faisant attention aux bords coupants et filets de nylon

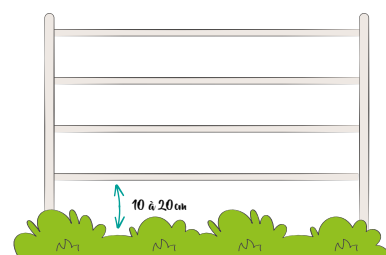
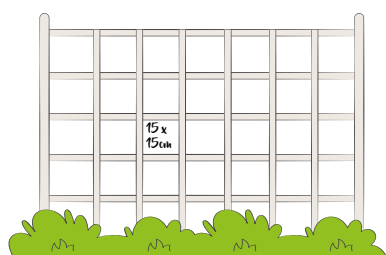
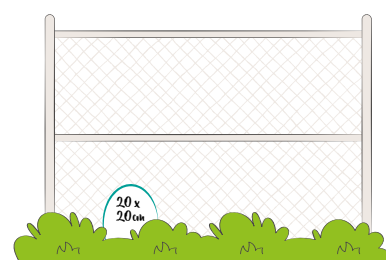
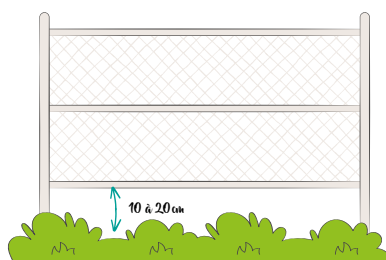


JE REPENSE MA CLÔTURE : QUELS TYPES DE CLÔTURES FAVORISER ?

- Des grillages ...
- Les haies indigènes, en particulier celles poussant spontanément sur le site.
- S'il est quand même nécessaire d'en installer une, un compromis entre la haie et la clôture consiste à poser une clôture de type « ursus » à l'envers, avec les grosses mailles vers le bas. Elle sera ensuite camouflée par la plantation d'une haie devenue plus haute.

JE FAVORISE LA PERMÉABILITÉ ÉCOLOGIQUE

Afin de permettre à la petite faune de circuler en toute sécurité sur le territoire, il est recommandé d'adapter les clôtures ou autres éléments de délimitation de votre terrain en créant des ouvertures.



Plan local
d'urbanisme

Clôturer oui, mais pas n'importe comment : quelles règles en la matière ?

À Évry-Courcouronnes, les clôtures pleines, en PVC ou en béton (même enduit) sont interdites. Elles bloquent le passage de la petite faune et brisent les corridors écologiques essentiels à l'équilibre des écosystèmes.

Les clôtures doivent impérativement intégrer des ouvertures de 13 cm de hauteur au ras du sol et doivent être rigides.

Respecter ces règles, c'est préserver la biodiversité locale et favoriser un cadre de vie plus sain pour tous !

Balcon ou jardin, je peux renforcer les corridors écologiques de ma ville.

J'y gagne notamment davantage d'insectes qui se nourrissent de pucerons et autres ravageurs. En les attirant naturellement, cela limite le besoin de produits chimiques et réduit l'exposition aux substances toxiques pour tous !

RÉDUIRE LA POLLUTION LUMINEUSE POUR RESPECTER LES ÉCOSYSTÈMES ET PROTÉGER NOTRE SANTÉ

La pollution lumineuse caractérise un éclairage nocturne lumineux trop important ou mal orienté et qui impacte par conséquent notre santé, l'environnement, la faune sauvage.

Pour la faune, elle provoque des éblouissements, de la désorientation, des collisions, et une fragmentation de l'espace nocturne pour les espèces révoltées par la lumière comme les chauve-souris présentes à Evry-Courcouronnes, et celles qui sont attirées par elle comme les insectes.

L'horloge biologique humaine et les équilibres hormonaux sont également largement perturbés par la lumière artificielle la nuit ce qui peut conduire à des pathologies sur le long terme.



On s'inspire !

Avec la volonté de respecter le fonctionnement écologique des écosystèmes et la réglementation française, l'Agglomération a installé de nouvelles lanternes équipées d'un **système d'abaissement de puissance à 50 %** de minuit à 6 h et de 22 h à 6 h pour les zones d'activités et **aucun éclairage ne diffuse vers le ciel**. La lumière chaude est privilégiée avec une température de couleur inférieure à 3000 °K.

Un **éclairage « dynamique »** est installé sur la voie piétonne des bords de Seine qui va de la rue Pissonnier aux terrains de tennis.

Enfin, des **lanternes à LED avec des détections de présence** sont installées systématiquement lors des travaux neufs dans les parcs ou sur les sentes piétonnes.



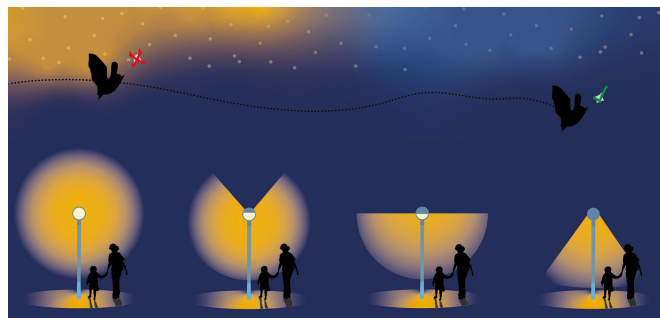
RECOMMANDATIONS : ET CONCRÈTEMENT, CHEZ MOI ?

JE REPENSE LA MANIÈRE DONT J'ÉCLAIRE MON JARDIN

Quels éclairages favoriser pour les espaces extérieurs ?

Le Plan Local d'Urbanisme incite à :

- **Opter pour une orientation des éclairages vers le bas** avec déflecteur en position horizontale pour limiter l'impact sur la faune nocturne
- **Une attention sera portée sur le type d'éclairage et son efficacité énergétique :**
 - Les lampes fluorescentes ou les LED, permettent désormais de fournir la même puissance d'énergie tout en réduisant la consommation d'énergie.
 - L'utilisation des lampes émettant des basses longueurs d'ondes (UV, violet, bleu et vert) est à éviter, là où les lampes à sodium « basse pression », moins néfastes pour les chiroptères, sont à privilégier.



Pour aller plus loin

Consultez le guide d'EDF sur « Comment concilier éclairage nocturne et biodiversité »



Guide d'EDF sur « Comment concilier éclairage nocturne et biodiversité »

C'est à nous
de jouer !



N'attendons
pas !

Agissons ensemble
pour notre avenir et
celui de nos enfants !



Pour en savoir
plus



Vous souhaitez en savoir +
sur le sur les questions liées
à l'habitat, à la gestion des
copropriétés et à la bonne
cohabitation entre voisins ?
Consultez les guides « **Bien
chez soi** » et « **Bien dans sa
copro** » de la ville !



Conçu en lien avec les services urbanisme, espaces verts, transition écologique, de la ville d'Évry-Courcouronnes et de Grand Paris Sud, ainsi qu'avec le service démocratie participative pour associer les habitantes et habitants, dans le cadre du festival grandeur nature, ce **guide a été pensé comme un outil permettant :**

- De **répondre aux éventuelles idées reçues,**
- D'**informer la population sur les « bonnes pratiques » opérées par la ville,** afin d'éventuellement **inspirer les habitantes et habitants,** et les **inviter à poser un autre regard sur la nature qui les entoure** et la manière dont il est possible de la préserver, valoriser et développer
- **Prodiguer des conseils et bonnes pratiques pour les aménagements extérieurs privés** et leur bonne gestion, notamment pour la biodiversité

Contact

Hôtel de ville

Place des Droits de l'Homme et du Citoyen
91000 Évry-Courcouronnes
01 69 36 66 10

**+ d'infos auprès du service
urbanisme !**